



Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

PAYS : LAOS **Ville:** Vientiane
Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet
Secteur géographique: Asie-Pacifique

OBJET : adoption de l'ordre du jour.

ACTE N° 2015-03-16-11 /2015 portant sur:

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour (adoption – vote)
2. Adoption du CR du conseil du 15 décembre 2014 (adoption – vote) **doc 1**
3. Adoption CR conseil d'école du 5 mars 2015 (adoption – vote) **doc 2**
4. Calendrier scolaire (adoption – vote) **doc 3**
5. Carte des emplois des expatriés 2016-2017 (avis – vote)
6. Eléments sur la rentrée scolaire 2015-2016 (structure, salle, montée de dispositifs)
7. Questions diverses

Le Conseil d'établissement dans la séance du 16 mars 2015

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 13 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 13 présents 13 votants
Suffrages exprimés : 13 **pour** 0 **contre**
Suffrages non exprimés: 0
Abstention : 0.

Résultat :

Avis favorable

~~avis défavorable~~

~~partage des voix~~

Date: 16 mars 2015

Le président du conseil d'établissement,

Signature :

Le Proviseur